Déclaration sur le poisson en tant que bien commun

2012/2074(DCE) - 18/04/2012 - Déclaration écrite

Le Parlement européen a adopté une déclaration sur le poisson en tant que bien commun, signée par 390 députés.

Il rappelle que la consommation mondiale moyenne de poisson a atteint le chiffre record de 17 kg par personne par an et que le poisson représente plus de 15% de l'apport en protéines de plus de 3 milliards de personnes. Il souligne qu'il est indispensable que **la pêche mondiale soit une pratique durable pour la conservation des réserves halieutiques** et pour l'accès des générations futures à cette ressource marine inestimable. Il indique qu'une action globale est nécessaire pour protéger cette ressource et faire donc en sorte de lui donner le caractère de bien commun.

Dans ce contexte, le Parlement invite la Commission à promouvoir une action législative, au niveau de l'Union et des États membres, sur l'importance de considérer le poisson comme un bien commun, à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour protéger les ressources marines, à assurer l'accès à ces ressources ainsi que l'utilisation durable de celles-ci, grâce à la coordination internationale, et à mener une campagne d'information à l'intention des citoyens de l'Union.